



## LA RECUPERATION DES COÛTS DES SERVICES LIÉS A L'UTILISATION DE L'EAU

**Alimenter le Sdage du bassin Loire-Bretagne.**

### Contexte

En application de l'arrêté du 17 mars 2006 relatif au contenu des Sdage, il est prévu que le Sdage soit accompagné d'une note relative à la récupération des coûts à l'échelle du bassin hydrographique.

**Contribuer à la transparence du financement dans le secteur de l'eau.**

### Objectif

L'objectif de l'étude consistait à actualiser et compléter un travail effectué dans le cadre de l'état des lieux en 2004. Il s'agissait à l'échelle du bassin Loire-Bretagne d'estimer le volume annuel des dépenses dans le secteur de l'eau, en distinguant la part financée par l'impôt et la part financée par réaffectation des redevances environnementales.

**Identification des circuits de financement du secteur de l'eau à l'échelle du bassin.**

### Contenu

Ce travail a été effectué pour chaque grand secteur que sont les ménages, les activités productives (hors agriculture) et l'agriculture. Le travail a consisté dans un premier temps à estimer les montants annuels des travaux et les aides annuelles profitant aux trois secteurs (aides provenant de l'agence Loire-Bretagne sur la période du 8<sup>ème</sup> programme, de l'État et des collectivités territoriales). Dans un second temps, après que les contributions annuelles au secteur de l'eau aient été identifiées (montant et origine), des tableaux de transferts monétaires entre catégories ont été établis.

**Un taux de subvention globale de 35 % et des transferts favorables aux agriculteurs.**

### Résultats

Le taux de subvention dans le bassin est estimé à environ 35 %, tout secteur confondu. Par ailleurs, la part des redevances environnementales dans les aides à l'investissement est plus que majoritaire. Une seconde série de résultats concerne les transferts entre les catégories : les ménages et les activités productives sont contributeurs nets du système agence alors que les agriculteurs sont bénéficiaires nets ; les transferts provenant des contribuables profitent aux usagers des services publics d'eau et d'assainissement (ménages notamment).

### Suites à donner

Document d'accompagnement du Sdage Loire-Bretagne.

*Contact AELB :  
Hervé Gilliard  
Coût total : 33 489 € TTC  
Part agence : 100 %  
Chargé d'étude :  
Ernst & Young  
Cote documentaire : II B 1356*